

Merci de remplir ce formulaire à l'encre noire, en lettres majuscules sans les accents et sans rature

Numéro NEPH

(à remplir par l'administrateur)

Nom de naissance (Nom figurant sur votre acte de naissance)

Prénom(s) (Dans l'ordre de l'état civil)

Nom d'usage (s'il y a lieu) (Ex : nom d'épouse)

Date de naissance : Jour Mois Année Sexe : Femme Homme Téléphone portable (Recommandé)

Commune de naissance Département ou Collectivité d'outre-mer

Pays pour l'étranger (Si vous êtes né(e) à l'étranger)

Adresse : N° de la voie Extension : bis, ter, etc. Type de voie : avenue, boulevard, etc. Nom de la voie

Complément d'adresse (Étage, escalier, appartement - immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit - Boîte postale)

Code postal Commune

Courriel (Recommandé)

Catégorie de permis demandée (1) AM A1 A2 A B1 B BE C1 C1E C CE D1 D1E D DE

Formations complémentaires FIMO(3) CAP/BEP/BAC-PRO/TP

Dernière catégorie obtenue(s) (1) (2) AM A1 A2 A B1 B BE C1 C1E C CE D1 D1E D DE

Dernière catégorie obtenue le : Jour Mois Année A

Dernière catégorie obtenue : Par examen Par échange Si par échange veuillez indiquer le code pays

LE CANDIDAT DÉCLARE :	OUI	NON	LE CANDIDAT EST :	OUI	NON
• être en instance d'examen : - dans le même ou un autre département - pour la même ou une autre catégorie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• porteur d'un dispositif de correction de la vision (verres correcteurs, lentilles de contact...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• comprendre et lire couramment le français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• atteint à sa connaissance d'une affection et/ou d'un handicap susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou de donner lieu à la délivrance d'un permis de conduire de validité limitée (4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• devoir conduire un véhicule aménagé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• titulaire d'une pension d'invalidité civile ou militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LE CANDIDAT A CHOISI :					
• de suivre une formation selon la formule : - de l'apprentissage anticipé de la conduite (A.A.C.) - de la conduite supervisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je soussigné(e), candidat(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension judiciaire du permis de conduire en cours d'exécution ou d'une interdiction judiciaire de solliciter la délivrance du permis de conduire. (5)

Fait à , le

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des préfectures ou auprès du Service du Fichier national des permis de conduire par voie postale (cf. art. L225-9 du Code de la route).

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles, elles sont collectées

La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne

Représentant légal (si mineur) Je soussigné(e), nom : prénom : né(e) le :
demeurant à : code postal : commune :

agissant au nom du demandeur (2) déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et l'autorise à se présenter aux épreuves de l'examen du permis de conduire.

À le Signature du représentant légal

Je souhaite recevoir mes identifiants de suivi de distribution de mon permis : Par courrier Par courriel

(1) Cocher la (les) case(s) appropriée(s). (2) Pièces justificatives à joindre à la demande. (3) En cochant cette case, le candidat s'engage à suivre la FIMO dans un délai inférieur à un an suivant la date de réussite de l'épreuve de circulation. (4) En cas de doute consulter son médecin traitant. (5) Sauf pour les personnes nées après le 31 décembre 1987 non titulaires du BSR et candidates à la seule catégorie AM.

CACHET DE L'ÉCOLE DE CONDUITE (s'il y a lieu)

Numéro d'agrément délivré à l'école de conduite

Tout permis de conduire obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6 et 441-10 du Code pénal.



La photo doit être collée ci-dessus à l'adhésif double face sans déborder du cadre interne et sans agrafe

